



---

COMpte RENDU  
DU CONSEIL DU QUARTIER BOIS L'ABBE SALVADOR ALLENDE

---

**Séance du jeudi 15 octobre 2015**  
20h – Maison pour tous

*Le conseil de quartier du Bois-l'Abbé s'est tenu jeudi 15 octobre. Une trentaine de personnes étaient présentes ainsi que plusieurs conseillers municipaux et maires adjoints, dont Jean-Jacques Guignard, adjoint en charge des quartiers Bois-l'Abbé et Mordacs, et des Projets de rénovation urbaine.*

*Le conseil était présidé par M. Mamadou Sy, conseiller municipal délégué.*

**Sujets à l'ordre du jour :**

- La rénovation du quartier du Bois-l'Abbé.
- Le cadre de vie et l'environnement du quartier.

**La réhabilitation du quartier du Bois-l'Abbé (ANRU 1 et 2)**

M. Sy, président du conseil de quartier, a rappelé que le Bois-l'Abbé a été sélectionné par l'ANRU (Agence nationale pour la rénovation urbaine) pour faire partie des 200 quartiers prioritaires qui vont bénéficier de subventions exceptionnelles afin de réaliser des réhabilitations. La municipalité a déposé un projet afin de pouvoir utiliser ces subventions. Ce projet comprend notamment la rénovation de logements (1 200) et d'équipements publics.

Dans le cadre des subventions de l'ANRU 1, de nombreux travaux ont pu être réalisés :

- Réhabilitation des logements Paris Habitat rue Carpeaux, 3F avenue Salvador Allende et 1 rue du Maine.
- Reconstruction du groupe scolaire Anatole-France et de la crèche départementale.
- Remise en état de la rue Matisse, et création d'une liaison piétonne reliant le haut et le bas de la place Rodin.



La première phase de travaux de la rue Carpeaux est terminée. Les bus ont pu reprendre leur circulation normale en novembre. La seconde phase de travaux, qui concerne la création d'un square à l'entrée du quartier, va durer de novembre 2015 à novembre 2016. A noter que la rue sera de nouveau fermée à la circulation au printemps 2016, afin de permettre la démolition du porche. Suite à ces travaux, les arrêts des bus vont être modifiés : l'arrêt Houdon va être supprimé et un arrêt sera créé pour la ligne 208 sur l'avenue Boileau.

La municipalité a déposé, en coopération avec Chennevières, un nouveau projet auprès de l'ANRU afin de poursuivre les rénovations dans le quartier du Bois-l'Abbé. La priorité est de réhabiliter 2 500 logements répartis sur Champigny et Chennevières. Le projet prévoit la rénovation de la voirie et des groupes scolaires. Le fait de travailler avec Chennevières a permis de compléter le projet, puisque celui-ci prévoit maintenant de faciliter l'accès à la plaine des Bordes, ainsi que la construction d'une piscine intercommunale sur la plaine des Bordes. La Ville espère aussi pouvoir construire une médiathèque à l'entrée du quartier.

Le plan de rénovation du quartier prévoit à moyen terme la démolition de bâtiments obsolètes (3 rue du Maine, 3 et 5 villa Poitou) ainsi que la construction de nouveaux logements sur l'avenue Salvador-Allende, la rue Carpeaux et la rue Anatole-France.

La convention ANRU devrait être signée à la fin de l'année 2016, et les travaux commencer en 2016-2017.

### **Le Grand Paris et ses répercussions à Champigny**

Dans le cadre du Grand Paris et de l'arrivée des deux nouvelles gares, une refonte du système de transport en commun va être menée, afin de pouvoir répondre aux nouveaux besoins. L'objectif est de permettre aux habitants du Bois-l'Abbé de pouvoir rejoindre la station de métro dite des Trois-Communes en moins de 10 mn.

Plusieurs habitants ont exprimé leur désir de voir le Bois-l'Abbé bénéficier en termes d'emplois du chantier du Grand Paris. La Ville s'active afin de faire bénéficier les Campinois des retombées en termes d'emplois. Elle a ainsi réussi à maintenir la Mission locale des Bords de Marne au Bois-l'Abbé et à permettre à des jeunes de trouver un emploi grâce à l'ANRU 1. Cependant il reste encore du travail à accomplir afin qu'un plus grand nombre de Campinois puissent en profiter. La municipalité s'engage à mieux communiquer afin que les habitants soient mieux informés des postes disponibles et puissent s'adapter au marché de l'emploi sur Champigny.

### **Projet de démolition rue Boileau**

La municipalité a décidé de suspendre le projet de démolition du 40 rue Boileau à cause du manque de logements sur l'ensemble de la commune. La Ville n'étant pas propriétaire du bâtiment, les habitants sont incités à faire pression auprès du bailleur pour obtenir une réhabilitation. Il leur est conseillé de s'organiser – en créant, par exemple, une association de locataires – afin de faire entendre leur voix et de mieux peser sur les décisions qui devront être prises.

### **Questions diverses**

Plusieurs problèmes ont été soulevés par les habitants :



- **La mauvaise desserte des bus en journée.**

Les habitants sont incités à s'unir pour faire remonter le problème auprès de la RATP, avec le soutien de la municipalité.

- **Les difficultés rencontrés par les jeunes des lycées professionnels pour trouver des stages (qui sont obligatoires dans le cadre de leur scolarité).**

La municipalité s'engage à interpeller l'Education nationale sur ce problème afin d'essayer de trouver une solution.

- **La trop longue attente d'affectation de logements, alors que certains appartements sont vides.**

Le nombre de logements vides (une centaine) reste marginal par rapport aux milliers de demandeurs de logements sur Champigny. Ces logements sont en attente d'affectation. La municipalité rappelle enfin que les Champinois sont en droit d'exiger que Paris Habitat mette en place 1 gardien pour 100 habitants, ce qui n'est actuellement pas le cas.

